



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR : UN DEVOIR DE MÉMOIRE

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 22 septembre 2025

Journée nationale du souvenir et du recueillement

Le **22 septembre** est désormais consacré au **souvenir** et au **recueillement** en hommage aux **personnels pénitentiaires morts en service** ou **blessés en mission**.

Une date symbolique, gravée dans la mémoire collective de notre institution, pour ne jamais oublier ceux qui ont payé de leur vie ou de leur intégrité leur engagement au service de la République.

L'**UFAP UNSa Justice** n'oublie pas ces **femmes et ces hommes de devoir**, ni les **familles**, les **proches**, ni les **collègues** qu'ils laissent derrière eux.

À travers cet hommage, nous saluons avec respect et dignité la mémoire de ces **serviteurs de l'État**, tombés en défendant les valeurs de **sécurité**, de **justice** et de **solidarité**.

Chaque jour, dans l'ombre, les personnels pénitentiaires accomplissent des missions essentielles de garde, de surveillance et de réinsertion.

Par leur engagement quotidien, ils contribuent à la **sécurité**, à la **paix sociale** et à l'**équilibre de notre société**. Et pourtant, ces missions s'exercent dans des conditions **extrêmement difficiles, dangereuses**, dans des établissements **surchargés et laissés à l'abandon**.

L'**UFAP UNSa Justice** tient à exprimer sa **solidarité indéfectible** et son **soutien fraternel** à tous les **agents victimes de violences** et blessés en **intervenant en portant secours** à un détenu en danger ou s'étant volontairement exposés au danger. Ces gestes, ces sacrifices, ne peuvent rester dans le silence.

PERSONNELS PÉNITENTIAIRES,

vous êtes des héros discrets, mais essentiels. Vous incarnez une force invisible mais indispensable au bon fonctionnement de notre société.

Soyez fiers de vous, et n'oubliez jamais la valeur inestimable de vos missions.

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD